

2022

LE MAGAZINE DE
VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

DOSSIER PLUI

**LE PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

Votre magazine communautaire a évolué cette année avec une nouvelle maquette. Nous continuons cependant de vous faire découvrir toute l'activité, riche et multiple, de Mond'Arverne Communauté.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est mis à l'honneur dans ce numéro avec un dossier spécial. Vous avez témoigné de votre vif intérêt pour le sujet en assistant en nombre à la dernière réunion publique, le 12 octobre à Veyre-Monton. Nous vous proposons donc un éclairage complet sur ce projet qui contribuera à dessiner l'avenir de notre territoire.

L'activité intercommunale est parfois méconnue, c'est pourquoi nous avons aussi souhaité vous éclairer sur l'action que toutes nos équipes mènent chaque jour, pour le rayonnement de Mond'Arverne Communauté. Une action placée sous le signe de l'innovation comme c'est par exemple le cas avec notre démarche de design territorial sur l'ouest de notre intercommunalité, qui devra nous permettre, à terme, de répondre aux besoins d'équipements constatés lors de l'élaboration de notre projet de territoire.

Mais je n'oublie pas tous les services que nous vous proposons, quel que soit votre âge. Mond'Arverne Communauté peut vous accompagner dans votre quotidien (multi-accueils, relais petite enfance, accueils de loisirs, portage de repas, aide à domicile...). Notre action va bien évidemment au-delà, notamment avec une offre culturelle riche (saison culturelle Scènes éphémères, Rencards nomades du réseau de lecture publique, Festival d'ici & là).

Je vous souhaite une bonne lecture et une agréable (re)découverte de Mond'Arverne Communauté en feuilletant ce magazine.

Pascal PIGOT

Président de Mond'Arverne Communauté



© Henri Derus

Mond'Arverne Communauté
ZA Le Pra de serre - 63960 Veyre-Monton

Directeur de la publication :
Pascal Pigot

Conception, réalisation :
viceversa-clermont.fr - 2111VV06

Photographie couverture et 4^e de couverture :
Henri Derus

Impression : L'imprimeur Mozac : 04 73 38 82 95
Imprimé sur papier 100 % recyclé fabriqué en France





© Canopée Film

MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- La fiscalité intercommunale évolue **PAGE 4**
- Mieux comprendre l'impact budgétaire des compétences transférées **PAGE 5**
- Une étude pour l'amélioration de l'habitat **PAGE 6**



© Shutterstock

DOSSIER



© Alpa Photographie - AURA Tourisme

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal **PAGES 7 À 10**

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

- Focus sur la zone humide du lac d'Aydat **PAGE 11**
- Retour en images... **PAGE 12**



© Henri Denis



© Mendive Communauté

VIVRE, GRANDIR

- À la découverte du Relais Petite Enfance **PAGE 13**
- Une harmonisation des tarifs dans les accueils de loisirs **PAGE 14**
- Aide à domicile la solidarité au quotidien **PAGE 15**
- Retour en images... **PAGE 16**



© Henri Denis



© Dominique Trillaud

BOUGER, SE DIVERTIR

- Saison culturelle : demandez le programme **PAGE 17**
- Lecture publique : des Rencards Nomades pour tous **PAGE 18**
- Le Musée de Gergovie fait bouger le plateau ! **PAGE 19**
- Retour en images... **PAGE 20**



© Agence Indivisible & Déta

ENTREPRENDRE, INNOVER

- Du nouveau pour l'ouest du territoire **PAGE 21**
- Retour en images... **PAGE 22**



© Henri Denis

LA FISCALITÉ INTERCOMMUNALE ÉVOLUE

L'année 2021 a été marquée par plusieurs changements concernant la fiscalité des communautés de communes, avec la suppression progressive de la taxe d'habitation ainsi que l'instauration d'une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

Depuis 2021, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, comme c'est le cas de Mond'Arverne Communauté, ne perçoivent plus la taxe d'habitation sur les résidences principales, encore payée par les 20 % de ménages « les plus aisés ». Afin de compenser cette perte, les EPCI à fiscalité propre perçoivent une part de TVA.

Ce montant est égal au montant des ressources liées à la taxe d'habitation sur les résidences principales perçues par l'intercommunalité en 2020, et il évoluera chaque année comme le produit net de la TVA de l'année précédente, sans jamais être inférieur à celui versé en 2021. En tant qu'EPCI à fiscalité propre, Mond'Arverne Communauté bénéficiera donc de cette ressource de compensation dynamique.

QUEL IMPACT POUR LES FOYERS PAYANT ENCORE LA TAXE D'HABITATION ?

Certains contribuables ont encore payé une part de taxe d'habitation en 2021. Avec la réforme de la fiscalité locale évoquée précédemment, c'est le taux de l'année 2019 qui a été appliqué.

Pour mieux comprendre ce taux, il faut remonter à la création de Mond'Arverne Communauté, issue de la fusion des communautés de communes Les Cheires, Gergovie Val d'Allier et Allier Comté en 2017.

Cette fusion a entraîné la mise en place d'un taux unique de la taxe d'habitation, qui était différent sur ces 3 territoires.

Ainsi de 2017 à 2020, une évolution progressive a été réalisée pour atteindre un taux moyen pondéré de 9,94 %. Le taux de 2019, qui a servi de référence, étant antérieur, il est fixé à 10,55 % pour les habitants d'ex Allier Comté Communauté, 9,71 % pour les habitants d'ex Gergovie Val d'Allier et 10,02 % pour les habitants d'ex Les Cheires.

LA TAXE GEMAPI

La taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), mise en place en 2021 par Mond'Arverne Communauté, concerne toutes les personnes physiques ou morales assujetties à la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation ou à la cotisation foncière des entreprises. Son produit est uniquement utilisé dans le cadre du financement des actions concernant la mise en œuvre de la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Sur le territoire de Mond'Arverne Communauté, cette compétence est exercée par le Syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA), qui perçoit l'intégralité du produit de cette taxe.





MIEUX COMPRENDRE

L'IMPACT BUDGÉTAIRE DES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES

Lorsqu'une compétence est transférée entre une commune et Mond'Arverne Communauté, une évaluation du coût de celle-ci est réalisée afin d'en transférer le montant à l'intercommunalité, pour qu'elle puisse l'exercer. Le transfert de compétence peut s'effectuer d'une commune à Mond'Arverne Communauté, mais également dans le sens inverse.

L'EXEMPLE DU PLUI

En 2018, les communes ont transféré la compétence concernant l'élaboration des documents d'urbanisme à Mond'Arverne Communauté, impliquant le pilotage et la mise en œuvre du plan local d'urbanisme au niveau intercommunal (PLUi).

Ce changement a permis la mutualisation des coûts liés à une telle étude. En effet, le coût moyen d'élaboration d'un plan local d'urbanisme est de 22 200 € par

une commune d'environ 5 000 habitants, après prise en compte des subventions accordées (environ 40 % du coût initial).

Pour Mond'Arverne Communauté, l'étude pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal s'élève à 455 658 €, dont 165 542 € financés par les communes dans le cadre du transfert de compétence. Au total, cela représente donc un coût moyen de 6 131 € par commune.

QU'EST CE QUE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION ?

Elle a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire des transferts de charge entre l'intercommunalité et ses communes membres.

Pour chaque commune, l'attribution de compensation est égale à la différence entre ce que la commune génère en termes de fiscalité économique, et ce qu'elle coûte en termes de charges transférées à la communauté de communes.

Tous les cinq ans, le président de Mond'Arverne Communauté présente un rapport sur l'évolution du montant de ces attributions de compensation. Pour les années 2017 à 2021, ce rapport a été présenté lors du conseil communautaire du 16 décembre 2021, permettant d'évaluer objectivement le poids budgétaire des compétences transférées.



© Mond'Arverne Communauté

UNE ÉTUDE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Le programme local de l'habitat de Mond'Arverne Communauté prévoit de poursuivre le processus de modernisation et de renouvellement du parc immobilier privé ancien. Dans ce cadre, une étude d'opportunité et de faisabilité est en cours pour l'éventuelle mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire.



© Shutterstock

BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT ?

Mond'Arverne Communauté et le Conseil Départemental vous proposent un service public de performance énergétique de l'habitat pour vous conseiller et vous accompagner dans votre projet. Ce service gratuit s'adresse à tout le monde, quels que soient vos revenus.

● Contact : T.04 73 42 30 75

En mettant en place un tel dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat privé, Mond'Arverne Communauté s'engagerait afin d'atteindre plusieurs objectifs :

- Intensifier la rénovation énergétique du parc de logements
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et l'adaptation des logements au handicap
- Lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil

- Faciliter les parcours résidentiels sur le territoire
- Définir les moyens à mettre en œuvre pour remettre sur le marché des biens vacants, en location ou en accession
- Faire de l'amélioration de l'habitat privé un levier au service de la qualité urbaine et de la redynamisation des centres-bourgs.

FOCUS SUR LA MÉTHODOLOGIE

L'étude pré-opérationnelle, co-financée par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et le Conseil départemental et qui s'achèvera en juin 2022, vise à définir la solution la plus adaptée aux spécificités de Mond'Arverne Communauté. Plusieurs dispositifs peuvent ainsi être mis en place :

- Un Programme d'intérêt Général (PIG), qui permet d'accompagner les ménages modestes et très modestes dans la rénovation et l'adaptation de leurs logements
- Une OPAH de droit commun qui, au-delà du traitement de l'habitat permis par le PIG, œuvre en plus pour la création d'une dynamique

de réhabilitation et de production d'une offre de logements et de services, répondant aux besoins des populations résidentes, tout en préservant la mixité sociale

- Une OPAH de renouvellement urbain, qui permet de traiter des problématiques spécifiques sur certains secteurs urbains confrontés à des dysfonctionnements (dégradation, vacance résidentielle ou commerciale...).

Une première phase de diagnostic s'achève à la fin du mois de janvier. Elle permettra de déterminer les différents scénarios possibles pour Mond'Arverne Communauté.

PLUi

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi est un document de planification de l'urbanisme à l'échelle communautaire, concernant l'intégralité des 27 communes du territoire.

Il constitue un outil au service de la solidarité territoriale, permettant une meilleure organisation de l'espace, afin de construire le cadre de vie de Mond'Arverne Communauté à l'horizon 2030.

Le PLUi définit un zonage et, pour chacune des zones, la destination des constructions autorisées ainsi que les règles qui s'y appliquent.

Pour cela, il s'appuie sur des orientations politiques définies dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

PLUi

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE ET PARTICIPATIVE



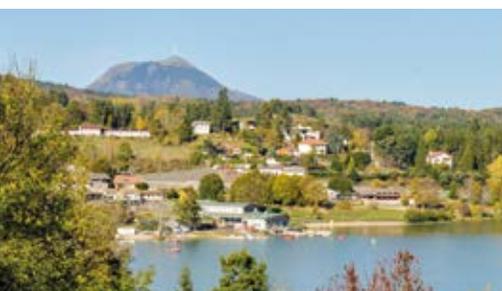
Mond'Arverne Communauté a lancé en 2018 l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document prend en considération à la fois les enjeux communaux et intercommunaux. C'est pourquoi les 27 communes du territoire collaborent étroitement à sa réalisation. Les habitants sont également associés à la démarche.

Mardi 12 octobre, 170 personnes étaient présentes à la salle Harmonia de Veyre-Monton, pour assister à une réunion publique organisée dans le cadre du PLUi. Cette réunion avait pour objectif de présenter les enjeux du diagnostic et les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce rendez-vous a permis au public de mieux comprendre le projet et d'échanger sur différents thèmes comme le climat, la ressource en eau ou encore la mobilité.

MIEUX COMPRENDRE LE PADD

Le PADD est une composante indispensable du PLUi. Il répond à des exigences définies par le code de l'urbanisme (L151-5). Le règlement, le zonage, les documents opposables à portée réglementaire, ainsi que les orientations d'aménagement et de programmation découlent directement de son contenu. Ce document est la traduction du projet de Mond'Arverne Communauté et de ses communes membres pour organiser et développer le territoire. En réponse aux opportunités et aux enjeux identifiés par le diagnostic et l'état initial de l'environnement, le PADD de Mond'Arverne Communauté s'articule autour de 4 axes transversaux :

- un territoire vécu et attractif
- un territoire solidaire et connecté
- un positionnement économique à conforter
- un territoire durable et résilient.



© Henri Denis



© VisualBird



© Alba Photographie - Denis Gruélet



© Média L'Abellie

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE AU SECOND SEMESTRE 2022

L'enquête publique est un temps fort de l'information et de la participation des habitants. Elle leur permet de réagir au projet de PLU en consultant le dossier, en présentant des observations, favorables ou non, et en proposant des suggestions ou des contre-propositions.

L'enquête publique permet d'informer les personnes concernées, de garantir les droits des propriétaires et de favoriser la discussion sur le projet. Elle est ouverte à tous, sans aucune restriction. Le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête chargée du dossier examinera ensuite les observations recueillies, avant de rendre un rapport afin d'éclairer la décision qui en découlera.

** Les OAP visent à définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives qui peuvent porter sur un secteur donné du territoire (OAP de secteurs) ou avoir une approche plus globale sur un enjeu spécifique (OAP dites « thématiques »).*



© Henri Denis



© Analogie

LES ÉTAPES DU PLU

FÉVRIER 2018
> AVRIL 2019

DIAGNOSTIC INITIAL

État des lieux permettant de dégager les grands enjeux pour le développement de Mond'Arverne Communauté

1

NOVEMBRE 2018
> MAI 2020

ÉLABORATION DU PADD

Traduction du projet de Mond'Arverne Communauté et de ses communes membres pour organiser et développer le territoire

2

JUIN 2020
> MAI 2022

TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

Construction des documents opposables aux administrés : plan de zonage, règlement et orientations d'aménagement et de programmation (OAP)*

3

JUIN 2022
> JANVIER 2023

PHASE ADMINISTRATIVE

Phase de présentation du projet aux partenaires institutionnels et aux administrés, dont les retours peuvent permettre d'amender le projet

4

JANVIER 2023

APPROBATION DU PLU

5

LE PLUI DESSINE L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) structure l'organisation de l'espace sur l'ensemble du territoire de Mond'Arverne Communauté. Découvrez les grands enjeux de ce document avec Antoine Desforges, premier vice-président, délégué à l'aménagement de l'espace, à la mutualisation et au tourisme.

Quelles sont les ambitions du PLUi pour le territoire ?

Après avoir élaboré notre projet de territoire entre 2017 et 2019, et ainsi avoir une vision stratégique du développement de notre territoire, le PLUi permet de traduire ces orientations en matière d'aménagement de l'espace. Concrètement, notre PLUi est dimensionné pour répondre aux objectifs définis par la collectivité dans le cadre de notre politique locale de l'habitat, mais aussi pour respecter le cadre légal et réglementaire, très contraignant.

La prise en compte toujours plus forte des enjeux environnementaux est importante dans notre démarche (lutte contre l'étalement urbain, protection des espaces naturels et agricoles, préservation des paysages...). En matière d'habitat, le PLUi favorisera le déploiement d'une offre diversifiée de logements, pour répondre à tous les besoins, quel que soit le parcours résidentiel.

Notre ambition est également d'organiser notre développement économique et touristique, en s'appuyant sur nos atouts patrimoniaux et naturels (plateau de Gergovie, Forêt de la Comté, Lac d'Aydat...). Enfin, nous n'oublions pas la question de la mobilité, qui est centrale sur notre territoire, notamment avec les nombreux déplacements pendulaires vers Clermont-Ferrand et Issoire.

Comment concilier les enjeux communaux et intercommunaux ?

Il n'est pas question d'opposer intercommunalité et communes, mais plutôt de créer une véritable dynamique territoriale. En effet, si l'échelle intercommunale est incontournable, la commune n'en demeure pas moins la collectivité à partir de laquelle notre territoire s'organise. Elle reste l'échelon pertinent du maintien et du développement de certains services de proximité.

Aussi, dès 2017, la communauté de communes a élaboré, avec ses communes membres, une charte de gouvernance définissant les différentes instances de travail et de prise de décision, ainsi que le cadre des espaces de dialogue. La représentativité et l'écoute de chaque commune sont donc au cœur de notre projet. Cela nous permet de trouver un équilibre entre la cohérence intercommunale et les particularités de nos territoires, tout en respectant la place de chacun.

Quel est l'impact du PLUi pour les habitants ?

Le PLUi se traduira par la mise en place d'une réglementation commune en matière d'urbanisme à l'échelle intercommunale, où l'intérêt général primera sur les intérêts individuels.

Au-delà du travail de mise en cohérence des règles à l'échelle communautaire, notre démarche intègre les évolutions législatives les plus récentes. Avec la prise en compte toujours plus grande des enjeux de demain, et notamment des bouleversements liés au dérèglement climatique, notre objectif est d'offrir aux habitants, actuels et futurs, un cadre de vie de qualité au sein d'un environnement préservé et résilient.

Lors de l'élaboration du projet de territoire, puis plus récemment à l'automne dernier, les contributions des habitants ont été sollicitées pour alimenter les réflexions en cours. À l'image de la réunion publique organisée en octobre 2021, dont la vidéo est disponible sur le site internet de Mond'Arverne Communauté, ces échanges permettent d'expliquer, d'exposer et de transmettre, mais également d'ajuster notre projet aux besoins identifiés par nos administrés.





© Aurelien Mathévon / SMVVA

FOCUS SUR LA ZONE HUMIDE DU LAC D'AYDAT

Située à l'entrée du lac d'Aydat, la zone humide, a pour rôle principal d'épurer les eaux de La Veyre, grâce à la présence d'une végétation filtrante adaptée. Une opération de curage des bassins de sédimentation s'est déroulée au début de l'automne 2021, permettant d'extraire environ 1800 m³ de sédiments.

Composée de plantes filtrantes et de deux lagunes de sédimentation dans lesquelles transite l'eau de la Veyre, la zone humide permet de capturer, par dépôt, une partie des sédiments avant qu'ils n'impactent le lac. Mises en service en juin 2012, les lagunes de sédimentation ont subi une seconde opération de curage, après la première effectuée en 2015, afin d'évacuer les sédiments accumulés et ainsi maintenir leur efficacité de piégeage et leur pérennité.

UNE OPÉRATION D'ENVERGURE

Au total, ce sont environ 1800 m³ de sédiments qui ont été extraits, chargés d'environ 2 tonnes de phosphore. Avant de procéder au curage, une pêche de sauvegarde des poissons présents a été effectuée, grâce à la collaboration de la Fédération départementale de pêche et de

protection des milieux aquatiques du Puy-de-Dôme (FDPPMA 63) et des associations de pêche locales. De nombreux poissons (truites, vairons, brochets, ...) ont ainsi été sauvés et relâchés plus en amont dans la Veyre ou dans le lac d'Aydat, en fonction des différentes espèces.

DES SÉDIMENTS VALORISÉS

Le SMVVA a fait le choix d'une valorisation agricole locale des sédiments par épandage sur 40 hectares de surfaces agricoles, situés sur les communes d'Aydat, de Saulzet-le-Froid et de Saint-Saturnin. Des analyses préalables ont été réalisées pour vérifier la conformité des sédiments avec les normes en vigueur et déterminer leur intérêt agronomique. L'opération de curage a été réalisée dans le cadre du Contrat Territorial des 5 Rivières (CT5R), avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

UN RÔLE DE FILTRE NATUREL

Le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) a recréé en 2012 la zone humide du lac d'Aydat avec pour objectif principal d'épurer les eaux de la Veyre avant leur arrivée dans le lac.

Elle permet également :

- de limiter les apports de phosphore dans le lac
- de créer un pôle environnemental en recréant une zone humide disparue
- d'augmenter la valeur écologique et paysagère du site.



© Aurelien Mathévon / SMVVA

RETOUR EN IMAGES...

Revivez en images certains des moments forts de l'année, notamment l'opération de nettoyage des abords du lac d'Aydat, mais aussi l'avancée du chantier de la voie verte, le long de l'Allier.



TOUS RÉUNIS POUR NETTOYER LES ABORDS DU LAC D'AYDAT

© Mond'Auvergne Communauté

Une trentaine de personnes étaient réunies dimanche 15 août 2021 pour une action de nettoyage des abords du lac. Cette opération a permis de ramasser de nombreux déchets (mégots, verre, canettes métalliques, déchets papier et plastique) grâce à des participants motivés. Une initiative qui sera reconduite à l'été 2022 !



© Henri Denis



DÉCOUVRIR LES BORDS DE L'ALLIER EN MOBILITÉ DOUCE

© Alba Photographie - Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Depuis l'été 2021, la voie verte propose 18 km ouverts au public, sur les 27 km de la portion reliant Pont-du-Château à Authzat. Un cadre idéal pour découvrir le Val d'Allier, qui abrite l'une des dernières rivières sauvages d'Europe, remarquable par sa richesse écologique. L'itinéraire ne présente pas de dénivelé et s'adresse à tous les publics grâce à sa variété entre sections en milieu naturel (rive gauche entre Corent et Les Martres-de-Veyre, Ecopôle du Val d'Allier, Mur-sur-Allier) et sections en milieu urbain (aire de loisirs et plan d'eau de Cournon, plage des Palisses à Pont-du-Château).



À LA DÉCOUVERTE DU

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE), anciennement appelé RAM (Relais Assistants Maternels), est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants.

Le Relais Petite Enfance dispose de 3 antennes situées aux Martres-de-Veyre, à Vic-le-Comte et à Saint-Amant-Tallende. Il s'agit de lieux d'information, de rencontres et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil disponibles sur le territoire : l'accueil individuel (assistants maternels, Maison d'Assistants Maternels, garde à domicile) ou l'accueil collectif qui s'adaptent aux besoins des familles (dans les structures de Mond'Arverne Communauté, avec 4 multi-accueils et 1 micro-crèche).

DES MISSIONS VARIÉES

Le Relais Petite Enfance accompagne les familles et les assistants maternels à travers plusieurs missions :

- L'accompagnement des parents et des assistants maternels dans leur relation employeur-employé

- L'organisation de temps d'échanges, de découverte et de partage, à la fois pour les enfants et pour les assistants maternels
- L'information des familles sur les modes d'accueil adaptés à leurs besoins
- La centralisation des demandes de préinscription en accueil collectif.

ACCOMPAGNER LES ASSISTANTS MATERNELS

Le RPE s'engage également pour les assistants maternels, en valorisant leur métier et en apportant un soutien dans leur installation. Des rencontres sont aussi régulièrement organisées avec des professionnels intervenant dans le champ de la petite enfance afin d'encourager une réflexion sur leurs pratiques professionnelles. Enfin, une aide matérielle est aussi possible, avec le prêt de matériel de puériculture, de jouets ou de livres...

EN SAVOIR PLUS SUR LES MODES D'ACCUEIL

Pour toute demande de renseignement sur les modes d'accueil disponibles, contactez le Relais Petite Enfance.

- Antenne des Martres-de-Veyre
1 bis, rue des Loubrettes
63730 Les-Martres-de-Veyre
T. 04 73 39 86 95
ram.gergovie@mond-arverne.fr
- Antenne de Vic-le-Comte
Espace Montcervier
Rue Jean-Mouly
63270 Vic-le-Comte
T. 04 73 77 95 50
ram.vic@mond-arverne.fr
- Antenne de Saint-Amant-Tallende
8 rue du Montel
63450 Saint-Amant-Tallende
T. 04 73 39 34 75
ram.stamant@mond-arverne.fr



UNE HARMONISATION DES TARIFS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les tarifs des accueils de loisirs ont évolué depuis le 1^{er} septembre 2021, afin de proposer une grille de tarification unique dans l'ensemble des structures du territoire.

ADOPTÉZ LE RÉFLEXE GUICHET UNIQUE !

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'une des structures de Mond'Arverne Communauté ? L'équipe du Guichet unique enfance-jeunesse vous informe et vous accompagne pendant l'inscription.

- Contact :
T. 06 27 45 11 54
guichetunique@mond-arverne.fr

Un travail a été conduit afin d'harmoniser les grilles de tarification et des quotients familiaux, à l'échelle des 6 accueils de loisirs communautaires (3/11 ans). Cette action a également été menée pour les 4 antennes du Pôle "Adolescents" (12/17 ans). La construction de ces nouvelles grilles répond à des objectifs précis :

- La simplification et la lisibilité pour l'utilisateur,
- L'équité sociale et une plus grande progressivité des quotients familiaux, et donc des tarifs.

UNE ÉTAPE IMPORTANTE

Cette harmonisation des tarifs représente une étape importante afin de garantir l'équité pour toutes les familles du territoire. Les nouveaux tarifs concernent l'ensemble des prestations proposées (accueil du mercredi ou pendant les vacances scolaires, séjours, sortie et accueil libre dans les antennes du Pôle "Adolescents").

DES STRUCTURES POUR TOUS LES ÂGES

Mond'Arverne Communauté accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans dans ses 6 structures communautaires : Aydat, La Roche-Blanche, Orcet, Saint-Georges-sur-Allier, Saint-Saturnin et Vic-le-Comte. Chacune est ouverte pour l'accueil des enfants le mercredi (446 places au total) et pendant les vacances scolaires (382 places au total), de 7h30 à 18h30.

Pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans, les secteurs du Pôle "Adolescents" (Cap'Ados, Club'Ados, Escal'Ados et Pass'Ados) proposent également des activités, des séjours, ainsi que des locaux dédiés aux jeunes inscrits dans les structures. Un accompagnement scolaire est aussi organisé dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).



© Mond'Arverne Communauté

AIDE À DOMICILE

LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN

Avec près de 40 agents présents quotidiennement chez les bénéficiaires, le service d'aide à domicile propose, de façon durable ou ponctuelle, un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, une aide pour l'entretien du logement et un accompagnement à la vie sociale.

En intervenant directement chez plus de 300 bénéficiaires (personnes âgées, personnes en situation de handicap ou en convalescence), les aides à domicile et auxiliaires de vie sociale de Mond'Arverne Communauté offrent un accompagnement (entretien du logement, préparation des repas, aide à la toilette, courses, sorties, jeux...), tout en stimulant l'autonomie et surtout en maintenant le lien social. Cette prestation, éligible à un crédit d'impôt, est facturée au tarif horaire de :

- 22,64 € (semaine, dimanches et jours fériés) : sans prise en charge, allocation personnalisée d'autonomie et mutuelles
- 24,50 € (semaine) et 27,50 € (dimanches et jours fériés) : tarif caisses de retraite.

UN TRAVAIL COLLECTIF

Les aides à domicile et auxiliaires de vie sociale peuvent intervenir 7 jours sur 7, de 7h30 à 21h, sur les 27 communes

du territoire. Une mission assurée en partenariat avec les autres professionnels intervenant à domicile (cabinets infirmiers, SSIAD...), ainsi que les assistantes sociales de secteur, qui peuvent orienter les personnes vers le service d'aide à domicile de Mond'Arverne Communauté. Pour chaque bénéficiaire, un projet individualisé est défini et peut évoluer dans le temps selon les besoins de la personne.

UN SERVICE À LA CARTE

La demande peut s'effectuer grâce à un formulaire en ligne, sur le site de Mond'Arverne Communauté (Vivre et grandir > Service à la personne), par téléphone (04 73 69 24 28) ou en se rendant directement sur place, à Vic-le-Comte. Lors de chaque demande d'accompagnement, une évaluation des besoins est réalisée à domicile par les responsables de secteur, qui proposent également une aide dans les démarches administratives.



© Paule Kingleur

UNE INITIATION ARTISTIQUE POUR LES BÉNÉFICIAIRES

Dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale dédiée à nos aînés, l'artiste plasticienne Paule Kingleur est intervenue auprès des bénéficiaires du service d'aide à la personne pour proposer une initiation à la création de mosaïques et à l'art postal, avec comme thématique le territoire de Mond'Arverne Communauté.

Ces réalisations seront exposées au printemps 2022, en compagnie des créations d'élèves de huit classes du territoire.

En parallèle, une collecte de témoignages sera réalisée auprès des aînés, pour mieux évoquer leurs lieux favoris et les sites emblématiques de l'intercommunalité.

Ce projet est soutenu par la DRAC, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le département du Puy-de-Dôme, et la direction académique des affaires culturelles, dans le cadre du conventionnement d'éducation aux arts et à la culture de Mond'Arverne Communauté.



© Média L'Abelle

RETOUR EN IMAGES...

L'année 2021 a été marquée par de nombreuses actions menées à destination de la jeunesse. Retour sur deux initiatives nouvelles : la mise en place du dispositif BAFA Citoyen et l'atelier journalisme organisé à l'ALSH de Saint-Georges-sur-Allier.



DES JOURNALISTES EN HERBE

Un projet d'éducation artistique et culturelle, mené avec Radio Campus, a permis aux enfants de l'ALSH de Saint-Georges-sur-Allier, pendant les mercredis du mois de mai, de découvrir le fonctionnement d'une radio associative et de s'initier à la pratique de certaines techniques (micro-trottoir, interviews, montage audio). Plusieurs interventions ont également été organisées dans les différentes écoles du territoire (Aydat, Saint-Georges-sur-Allier, Saint-Amant-Tallende). Cette action est soutenue par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme, dans le cadre du conventionnement d'éducation aux arts et à la culture de Mond'Arverne Communauté.



PREMIÈRE PROMOTION POUR LE DISPOSITIF BAFA CITOYEN

Dix jeunes issus du territoire, âgés de 17 à 25 ans, composaient la première promotion du BAFA Citoyen. Ce dispositif permet de financer sa formation en échange de la réalisation d'un stage pratique bénévole dans une structure Enfance-Jeunesse de Mond'Arverne Communauté. Chaque jeune sélectionné était accompagné par un référent tout au long de son parcours. Les 10 stagiaires ont également tous suivi la formation prévention et secours civique de niveau 1. Les candidatures pour la deuxième promotion sont ouvertes jusqu'à la fin du mois de février 2022 (informations sur notre site internet : [Vivre et grandir > Dispositif BAFA citoyen](#)).





SAISON CULTURELLE : DEMANDEZ LE PROGRAMME

© Sarah Vigier - Roumègue

INFORMATIONS PRATIQUES

La présente programmation est soumise à l'évolution de la crise sanitaire. En fonction des directives gouvernementales, un protocole d'accès aux salles peut être mis en place.

- N'hésitez pas à contacter le service culture (culture@mond-arverne.fr ou 04 73 77 92 79)
Découvrez tous les rendez-vous culturels dans notre programme disponible dans nos structures et téléchargeable sur notre site internet : www.mond-arverne.fr

La saison culturelle vous donne rendez-vous de janvier à juin avec une programmation riche, sur l'ensemble du territoire. De la très petite enfance aux adultes, les Scènes éphémères s'adressent à tous, afin d'accéder à une offre culturelle de proximité.

QUAND LE CIRQUE EST VENU

MARIONNETTES / POP-UP / MUSIQUE
Compagnie Les involtes

Samedi 22 janvier, à 17h

La Roche-Blanche, Espace Léo Lagrange, Maison des loisirs et du tourisme

PUBLIC : Jeune public à partir de 7 ans

DURÉE : 1h

TARIF UNIQUE : 3 € pour tous

ROUMÈGUE !

THÉÂTRE
Collectif Le bruit des cloches

Samedi 12 février, à 20h30

Veyre-Monton, Salle Harmonia

PUBLIC : Tout public à partir de 14 ans

DURÉE : 1h

TARIF : 10 € (tarif plein),
6 € (tarif réduit)

JE

DANSE ET MUSIQUE
Loulou Joséphine Compagnie

Dimanche 27 mars, à 17h

La Sauvetat, Espace culturel

PUBLIC : Jeune public à partir de 3 ans

DURÉE : 35 mn

TARIF : 3 € pour tous

GRETEL ET HANSEL

THÉÂTRE
Le bottom théâtre

Samedi 16 avril, à 17h

La Roche-Noire, Maison de la Culture et de la Convivialité

PUBLIC : Tout public dès 7 ans

DURÉE : 60 mn

TARIF UNIQUE : 6 € pour tous

LÀ OÙ VONT NOS PÈRES

MUSIQUE - BD CONCERT
Florent Hermet

Vendredi 22 avril, 19h30

Sallèdes, Salle des fêtes

PUBLIC : Tout public dès 8 ans

DURÉE : 40 mn

TARIF UNIQUE : 6 € pour tous

HAMLET

Raconté aux enfants pas sages et aux adultes qui passaient par là
THÉÂTRE DE RUE

Les batteurs de pavé

Dimanche 15 mai, à 17h

Authezat, cour de la mairie (sous réserve)

PUBLIC : Tout public dès 8 ans

DURÉE : 50 mn

TARIF UNIQUE : Gratuit



© Dominique Trillaud - Quenelle cirque est venu

LECTURE PUBLIQUE : DES RENCARDS NOMADES POUR TOUS

Le réseau de lecture publique propose de nombreuses animations, spectacles et ateliers, tous les mois, dans les médiathèques intercommunales. Certains rendez-vous sont réguliers, voire mensuels, d'autres seront à saisir ponctuellement.

GRAFF' TON PRÉNOM

ATELIER ARTISTIQUE

Animé par Guillaume Dervaux

Mercredi 26 janvier

9h30 – 11h30 : 6-10 ans

14h - 16h30 : 11-14 ans

Médiathèque des Martres-de-Veyre

Réservation obligatoire

DRÔLES DE SORCIÈRES

SPECTACLE

Compagnie le chant des lignes

Mercredi 23 février, à 10h30

Vic-le-Comte - Salle Henri Reynaud

PUBLIC : 3-10 ans

DURÉE : 30 minutes

Réservation obligatoire

DANS MA MAISON VOUS VIENDREZ, D'AILLEURS CE N'EST PAS MA MAISON

SPECTACLE

Compagnie Gaf'alu

Jeudi 3 mars, à 20h

Médiathèque de Saint-Amant-Tallende

PUBLIC : À partir de 14 ans

DURÉE : 1h15

Réservation obligatoire

RÉCRÉ LSF : INITIATION À LA LANGUE DES SIGNES

ATELIER

URAPEDA Auvergne Rhône-Alpes

Mercredi 9 mars, à 14h30

Médiathèque de Chanonat

PUBLIC : 6-12 ans

DURÉE : 45 min

Réservation obligatoire

MÉDITATION DANS UN LABYRINTHE

ATELIER

Les Élixirs du Labyrinthe

Samedi 21 mai, à 9h30

Plage du lac d'Aydat

(à proximité de l'office du tourisme)

ADULTES / DURÉE : 2h

Réservation obligatoire



© Gaf'Alu - Dans ma maison vous viendrez, d'ailleurs ce n'est pas ma maison



© Henri Denis

DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

La programmation des Rencards nomades vous propose également des animations régulières, destinées à tous les publics :

- "Le temps d'une @appli" pour se familiariser à l'univers du numérique (destiné aux adultes).
- "T'es livre samedi ?" pour partager des histoires spécialement concoctées pour les enfants (6/10 ans et 4/7 ans).
- "Le rendez-vous des p'tites z'oreilles" avec la lecture d'histoires adaptées, variées et poétiques (pour les tout-petits).
- "L'atelier numérique" pour développer de nouvelles compétences liées au monde du numérique (enfants, à partir de 8 ans).

Réservation sur le site du réseau de lecture publique mediathèques.mond-arverne.fr



© DR - Méditation dans un labyrinthe



LE MUSÉE DE GERGOVIE FAIT BOUGER LE PLATEAU !

Après 2 ans d'ouverture, et malgré le contexte du Covid, le Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie a accueilli plus de 55 000 visiteurs. En 2022, le musée a encore prévu de belles surprises pour (re) découvrir l'histoire arverne.

Le musée de Gergovie développe son programme d'animations en soirée. Testées en 2021, les visites nocturnes ont connu un vif succès, en permettant de découvrir le lieu sous une autre lumière (visites guidées, accueil d'une conteuse...). En 2022, des événements culturels (concerts, spectacles) seront organisés dans le musée et sur le plateau de Gergovie...

DEUX NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LES SCOLAIRES

Outre les visites guidées du musée, du plateau de Gergovie et du site archéologique de Corent, deux nouvelles visites-ateliers ont été conçues en partenariat avec l'Éducation Nationale. Ces 2 offres, l'une sur l'armement des combattants gaulois de l'armée de Vercingétorix et l'autre sur la mode vestimentaire des habitants de l'oppidum de Gergovie, proposent aux élèves une découverte des méthodes de travail des archéologues par la démonstration et la manipulation d'objets reconstitués. Une activité testée et développée avec une classe de CM1-CM2 de l'école d'Aydat.

- Pour en savoir plus sur la programmation du Musée de Gergovie : www.musee-gergovie.fr

LE MUSÉE SORT DE SES MURS

Le cycle de conférences Échos d'Archéos, organisé en collaboration avec la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (Université Clermont Auvergne/CNRS) et le département du Puy-de-Dôme, se poursuit avec quatre rendez-vous organisés à la Roche-Blanche pour découvrir les résultats des dernières recherches archéologiques sur le territoire arverne.

La célèbre « archéofête » gauloise Les Arverniales, organisée par l'association Gergovie-Les Arverniales en partenariat avec le musée, revient les 23 et 24 juillet 2022 pour sa 20^e édition. Deux journées d'animations, de rencontres et d'expérimentations autour des civilisations gauloise et romaine.

Enfin, un ambitieux projet de valorisation du plateau de Gergovie et des sites arvernes devrait voir le jour en 2022, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Mond'Arverne Communauté, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, et en relation avec l'État et Clermont Auvergne Métropole.

CÉSAR SUCCÈDE À VERGINGÉTORIX

En 2022, deux expositions temporaires seront à voir au Musée de Gergovie. Lancée en juin 2021, « Vercingétorix : un héros, cent visages ? » retrace l'évolution de l'image du chef arverne, de l'époque de la bataille à nos jours. Elle sera présentée au public jusqu'au printemps, avant de laisser la place à une nouvelle exposition temporaire dédiée aux dernières découvertes archéologiques sur la présence de Jules César et de l'armée romaine à Gergovie.



RETOUR EN IMAGES...

Les animations culturelles ont enfin repris leurs droits en 2021. L'occasion de revenir sur certains événements marquants de l'année écoulée.



EXPOSITION "PORTRAITS CROISÉS"

Au carrefour de plusieurs disciplines artistiques, cette exposition, fruit d'une collaboration entre la salle d'art le Trampoline (Ville de Vic-le-Comte) et Mond'Arverne Communauté, a permis de croiser les regards de différentes générations et d'interroger la question de l'autoportrait. La photographe Marielsa Niels a ainsi travaillé autour de son univers avec les résidents de l'EHPAD de Saint-Amant-Tallende, mais aussi en rencontrant des personnes âgées isolées du territoire, pour mettre en exergue le rapport entre eux et leur habitat. L'autrice Dalie Farah a, quant à elle, animé des ateliers d'écriture auprès de jeunes du territoire. Ces réalisations étaient réunies lors de l'exposition qui s'est achevée le 15 janvier 2022. Cette action est soutenue par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le département du Puy-de-Dôme, dans le cadre du conventionnement d'éducation aux arts et à la culture de Mond'Arverne Communauté.



© Henri Denus



UN SPECTACLE HORS DU TEMPS

La saison culturelle "Scènes éphémères" proposait un rendez-vous à ne pas manquer, dimanche 10 octobre à Sallèdes et Saint-Babel, avec la compagnie Libertivore. Sous un soleil radieux, les nombreux spectateurs présents ont pu découvrir deux spectacles de cirque chorégraphié, co-accueillis dans le cadre d'un partenariat avec la saison culturelle "Les Petits papiers" de l'Agglomération Pays d'Issoire.

© Henri Denus

DU NOUVEAU

POUR L'OUEST DU TERRITOIRE

Mond'Arverne Communauté et le Grand Clermont ont lancé en 2021 une démarche de design territorial sur la partie ouest du territoire afin de répondre au besoin d'équipements de services et culturels, constaté lors de l'élaboration du projet de territoire.

Le design territorial est une démarche collaborative de création qui emprunte ses fondements au design, au marketing, aux sciences sociales et aux ressources humaines. L'objectif de ce processus est de prendre la place de l'utilisateur afin de lui proposer une solution adaptée à ses besoins. Cette démarche de création, centrée sur l'utilisateur, analyse l'ensemble des interactions entre celui-ci et les services proposés par Mond'Arverne Communauté.

À LA RENCONTRE DES HABITANTS

La première phase, entre mai et juillet 2021, a permis d'aller à la rencontre de 150 habitants de l'ouest du territoire, dans l'espace public ou lors d'événements comme le Festival d'ici et là. Cette étape était essentielle dans la compréhension de leurs besoins, en accord avec certains des besoins identifiés par Mond'Arverne Communauté : un espace culturel regroupant une médiathèque, une salle culturelle et des locaux pour l'école de musique des Cheires.



© Agence Indivisible & Détéa

L'ÉMERGENCE DE "PÉPITES"

Cette phase d'enquête a permis de faire émerger des personnes clés pour la suite du projet, les "pépites", qui ont montré un fort intérêt pour la démarche et sont très impliquées et actives sur le territoire (associatifs, bénévoles...). Un lieu a également été identifié pour accueillir ce futur équipement : l'ancienne papeterie de Saint-Amant-Tallende, bâtiment en cours d'acquisition par la commune.



© Agence Indivisible & Détéa

TEST ET PROTOTYPE

La deuxième phase, actuellement en cours jusqu'en mars 2022, permet de tester les idées récoltées dans des conditions de fonctionnement réelles. Si cette étape est concluante, ce projet permettra à terme la création d'un tiers lieu combinant à la fois les services de Mond'Arverne Communauté et les projets des habitants testés avec succès.



© Agence Indivisible & Détéa



© Agence Indivisible & Détéa

RETOUR EN IMAGES...

Afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants, Mond'Arverne Communauté réalise différents aménagements. Découvrez les principaux travaux menés en 2021 sur le territoire.



FOCUS SUR LA PETITE ENFANCE

© Henri Derus

Après l'ouverture au début de l'année 2021 des nouveaux pôles petite enfance de Longues et des Martres-de-Veyre (photos), proposant 15 places d'accueil supplémentaires dans les deux multi-accueils, les travaux se sont poursuivis dans les autres structures. Les peintures de la micro-crèche d'Aydat ont notamment été refaites au mois d'août 2021, ainsi qu'au multi-accueil Les Cheir'Ubins (Aydat), sur l'ensemble du bâtiment. Enfin, l'accès au multi-accueil Poudre de Lune (Orcet) évolue avec la mise en place d'un système de digicode, ainsi que d'une alarme.



DU NOUVEAU AU LAC D'AYDAT

© Mond'Arverne Communauté

Des travaux se sont déroulés aux abords du lac d'Aydat, de mars jusqu'à la mi-juin 2021, afin de préparer la saison estivale. Ils ont notamment permis d'intervenir sur l'aire de jeux avec la réfection des équipements présents sur place, ainsi que l'implantation de nouveaux jeux et la remise en état des zones de sécurité. Les sanitaires ont également été remplacés par des sanitaires automatiques. Ce nouvel équipement, gratuit pour les usagers, permet une meilleure gestion et une économie de l'eau. Enfin, la passerelle a été remise aux normes afin de faciliter l'accès à la plage pour les personnes à mobilité réduite.



NE RATEZ RIEN

DE L'ACTUALITÉ DE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Mond'Arverne Communauté vous donne rendez-vous sur les réseaux sociaux :



Vous pouvez également recevoir toutes nos actualités directement sur votre boîte mail en vous abonnant à notre lettre d'information mensuelle sur notre site internet : www.mond-arverne.fr

UNE WEB-SÉRIE

POUR MIEUX COMPRENDRE SON INTERCOMMUNALITÉ

Afin de mieux comprendre Mond'Arverne Communauté, notre web-série vous propose un éclairage particulier sur les compétences de l'intercommunalité, en compagnie des membres de l'exécutif.

Le concept ? Un élu, un lieu emblématique, un mot clé.

Les 10 épisodes sont disponibles sur nos réseaux sociaux    





**FESTIVAL
D'ICI & LÀ
11 ET 12
juin 2022
CHADIEU
COMMUNE D'AUTHEZAT**

ENTRÉE GRATUITE

**Samedi 14h - Minuit
Dimanche 10h - 18h**

Infos+ www.mond-arverne.fr / 04 73 77 92 79